



B – 1390 Grez-Doiceau, le 22 novembre 2024.

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément aux dispositions du Code de la démocratie locale et de la décentralisation en son article L1122-12, nous avons l'honneur de convoquer pour la première fois :

Monsieur Paul VANDELEENE, Monsieur Pascal GOERGEN, Madame Julie ROMERA, Madame Caroline THEYS, Monsieur Nicolas CORDIER, Madame Sybille de Coster-Bauchau, Madame Sarah OLBRECHTS-VAN ZEEBROECK, Madame Caroline VAN HOOBROUCK D'ASPRE, Madame Brigitte PENSIS, Madame Marie-Caroline MIKOLAJCZAK, Madame Amandine DE GREEF, Monsieur Emmanuel FERRIÈRE, Madame Marie-Joëlle ANCIAUX-PAZDERA, Monsieur Stéphane KAYE, Monsieur Michel VINCENT, Monsieur Alain JACQUET, Madame Hélène HOUSSIAU, Monsieur Yves COPPIETERS 'T WALLANT, Madame Ingrid PRINCEN, Monsieur Quentin HOTTART, Monsieur Stéphane PRINCEN, Madame Christine RIGO et Madame Jade DEVOS.

A partir du point 1d.

Madame Hélène GEERINCKX-GEHOT, Monsieur Sébastien DEKETELAERE, Monsieur Gatien DE MEULEMEESTER-SNYERS et Monsieur Roland FLAMAND.

à la séance du Conseil qui aura lieu à l'Espace culturel de Nethen (place de Trémentines) le **lundi 02 décembre 2024 à 19h00** pour délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

Séance publique :

1. Installation des membres du Conseil communal
 - a. Validation des Elections
 - b. Contrôle des incompatibilités
 - c. Prestation de serment des Conseillers
 - d. Désistements/incompatibilités – Installation immédiate et prestation de serment des suppléants
 - e. Fixation de l'ordre de préséance des Conseillers
2. Adoption d'un pacte de majorité déposé le 08 novembre 2024 - Approbation
3. Prestation de serment du Bourgmestre
4. Prestation de serment des Echevins
5. Désignation des membres du Conseil de l'Action Sociale
6. Election des membres du Conseil de police.

La Directrice générale f.f.,

Le Bourgmestre,

